



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 31 janvier 2019
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 31 janvier 2019 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval et Catherine Mir (suppléantes).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation des PV des réunions du 10 janvier et du 23 janvier (réunion téléphonique) 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval, Jean-Paul Le Divenah.

Les PV des Iréunions du 10 janvier et du 23 janvier 2019 sont approuvés.

2 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 8 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 10 janvier, dont l'une soumet la révision du PLU de Saclay (91) à évaluation environnementale, qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Brunoy (91), Longuesse (95), Deuil-la-Barre (95), Esmans (91), Mortcerf (77)

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Seine-Port (77), Yerres (91), Saint-Germain-sur-Morin (77)

4 – Désignation d'un coordonnateur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Désignation d'un rapporteur pour les avis suivants

- Projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Marcoussis (91) – niveau 2 : Paul Arnould.
- Elaboration du PLU de Moret-Loing et Orvanne (77) – niveau 1: Jean-Jacques Lafitte.
- Révision du PLU de Rubelles (77) – niveau 2 : Jean-Paul Le Divenah
- PCAET Paris Saclay (91) – niveau 1 : Marie Deketelaere-Hanna

5. Recours gracieux adressé à la MRAe sur la décision de soumission à évaluation environnementale en date du 30 novembre 2018 de la révision du PLU de Cormeilles-en-Parisis (95)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, la décision concernant le recours gracieux adressé à la MRAe sur la décision de soumission à évaluation environnementale en date du 30 novembre 2018 de la révision du PLU de Cormeilles-en-Parisis (95) est adoptée.

6. Avis portant sur la révision du PLU de Maurepas (78)

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU de Maurepas (78) est adopté.

7. Avis portant sur la révision du PLU de l'Isle-Adam (95)

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU de l'Isle-Adam (95) est adopté.

8 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 14 février 2019. :

- 187 : Plate-forme logistique à Réau Moissy-Cramayel – niveau 1 – coordonnateur : Catherine Mir.
- 189 : Résidence la Roseraie à L'Hay-les-Roses (94) – niveau 1 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 190 : Centrale photovoltaïque à Souppes-sur-Loing (77) – niveau 1 – coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte
- 192 : Centrale photovoltaïque à Gargenville (78) – niveau 1 – coordonnateur : Judith Raoul-Duval
- 193 : Projet immobilier au Blanc-Mesnil (93) : en attente
- 195 : Projet Altival de Noisy-le-Grand (93) à Chennevières – niveau 1 – coordonnateur : Paul Arnould
- 196 : ZAC centre ancien (actualisation) à Bonneuil-sur-Marne (94) niveau 1 – coordonnateur : Paul Arnould
- 197 : Centre commercial à Argenteuil (95) – niveau 1 – coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte
- 198 : Aménagement agricole Le Pommerot et La Patrouille à Roissy-en-Brie (77) – niveau 1 – coordonnateur Judith Raoul-Duval (confirmation de la décision du 14 juin 2018)

9 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 10 janvier

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- projet d'aménagement du Haut Mont Mesly à Créteil (94)
- projet de port fluvial à Cormeilles-en-Parisis (95)
- projet de réhabilitation et d'extension de la Tour Montparnasse à Paris (75)
- aménagement des Troènes à Choisy-le-Roi (94)
- projet aménagement Est N118 des ZAC Polytechnique et Corbeville à Orsay, Palaiseau et Saclay (91)
- *digital center* à La Courneuve (93)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00

Fait à La Défense, le 31 janvier 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance